

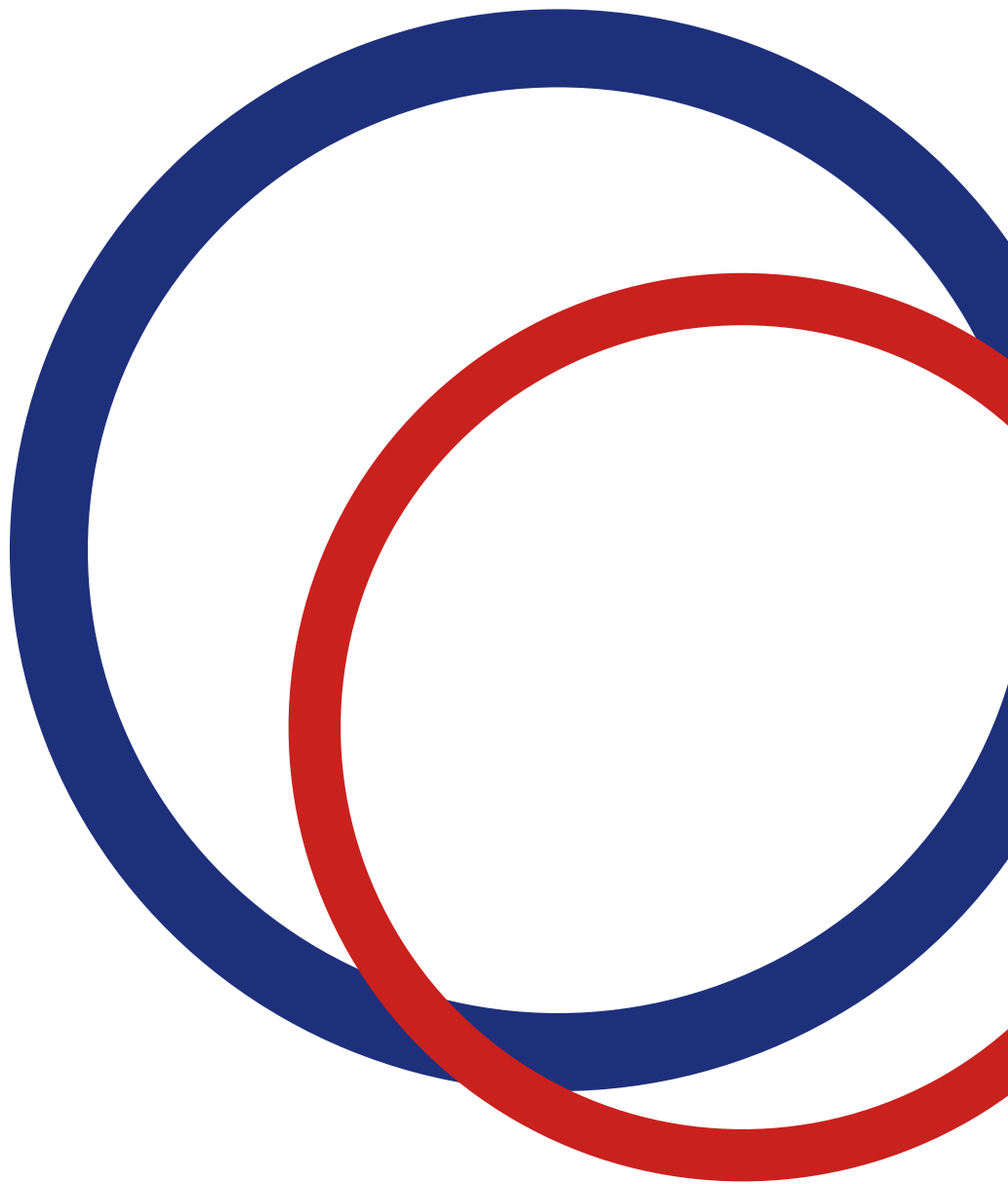


**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2021-2024

PLAN DÉPARTEMENTAL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE



Sommaire

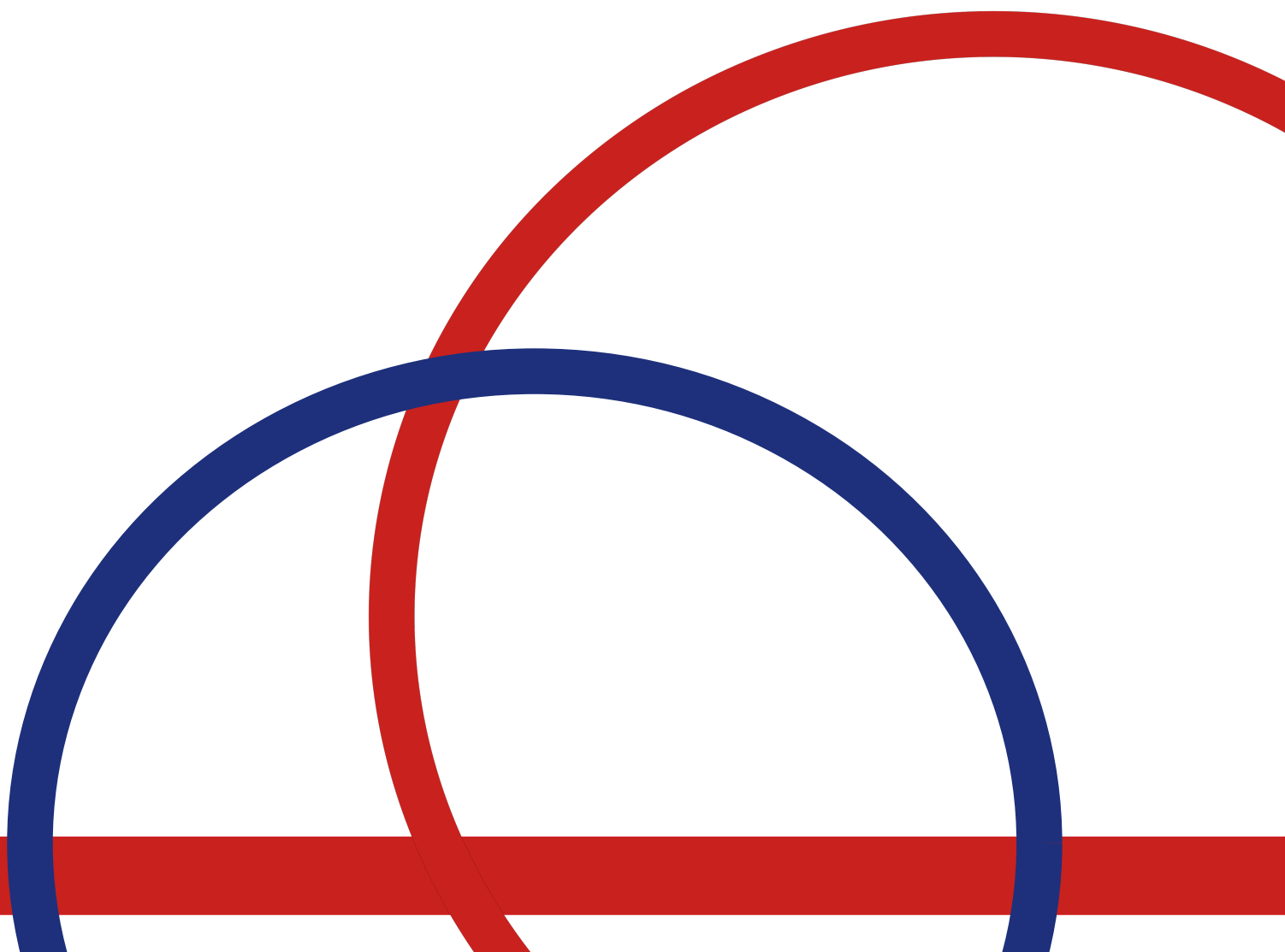
I. Diagnostic de l'état de la délinquance dans le département de la Guadeloupe

II. Plan d'action pluriannuel 2021-2024

→ Axe 1 La délinquance des jeunes

→ Axe 2 Les personnes vulnérables

→ Axe 3 La population et la Gouvernance



I. Diagnostic de l'état de la délinquance dans le département de la Guadeloupe

La Guadeloupe est un territoire majoritairement rural, la Gendarmerie Nationale couvrant 90 % de l'archipel et 70 % de sa population. La Police Nationale se concentre sur trois circonscriptions regroupant cinq communes, Pointe à Pitre, Les Abymes, Le Gosier, Basse-Terre et le bourg de Capesterre-Belle-Eau.

Dans le département 27 des 32 communes ont créé leur CLSPD ou ont intégré un CISPD.

Les chiffres de la délinquance font de la Guadeloupe l'un des départements les plus criminogènes de France. Cette délinquance est principalement concentrée en zone Police dans l'agglomération Pointe-à-Pitre/Abymes/Gosier où réside un quart de la population du département.

La délinquance locale se caractérise principalement par une délinquance d'appropriation, souvent violente, et un nombre d'homicides et de tentatives d'homicides élevé. La Guadeloupe est également touchée par les flux de stupéfiants en provenance des zones de production latino-américaines ou de la zone caraïbe .

La lutte contre la circulation des armes et les contrôles opérés par les forces de police, gendarmerie, et douanes, ont permis en 2020 la saisie de 172 armes à feu et 450 munitions. Sur l'ensemble de l'année 2020, 139 armes à feu et 668 munitions ont été déposées par la population. Depuis le 1^{er} janvier 2021, 170 armes à feu ont été saisies.

Les violences physiques non crapuleuses sont marquées par un volume important d'affaires intra familiales, violences exercées à l'égard des femmes. Depuis le 1^{er} janvier 2021, une hausse de près de 10 % a été constatée.

La violence dans la délinquance d'appropriation est importante, notamment par la fréquence des vols à main armée contre les particuliers ou les commerces, commis très souvent pour un butin minime

L'année 2020 a marqué une baisse importante, moins 18,5 %, du nombre d'atteintes aux biens et une légère baisse, moins 2,5 %, du nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique. Depuis le début de l'année 2021 les atteintes aux biens poursuivent une légère baisse, alors que le nombre d'atteintes volontaires à l'intégrité physique est en augmentation.

En 2020, le nombre des vols avec violences baisse de manière significative avec -34,5 % de faits constatés. Les vols à main armée ont baissé de 29%. Cette baisse est encore plus remarquable dans l'agglomération pointoise qui concentre l'essentiel de ces faits en zone police puisque les vols à main armée sont pratiquement divisés par deux. Le nombre des vols à main armée avec armes blanches baisse de -40 % . Cette diminution du nombre de vols violences et de vols à main armée se poursuit en 2021. En zone gendarmerie les vols à main armée diminuent de 25 % et de 14 % en zone police pour les vols à main armée par arme à feu

Toutefois, cette évolution très favorable, loin des sommets atteints en 2016, ne doit pas faire oublier que la Guadeloupe connaît un taux de six fois le taux national pour ce type de faits.

Le niveau d'atteintes volontaires à l'intégrité physique est une fois et demi supérieur au ratio national (15,5 pour 1000 hab contre 10 pour 1000), celui des violences physiques non crapuleuses est égal à 8,5 pour 1000 contre 5,7 pour 1000 à l'échelle nationale.

Les homicides étaient à nouveau en hausse en 2020 avec 23 faits contre 14 tandis que les tentatives d'homicides ont fortement baissé avec 43 faits contre 71 en 2019. Depuis le début de l'année 2021 les homicides et tentatives d'homicide poursuivent leur augmentation dans le département.

L'année 2020 est marquée par des progrès en matière d'élucidation des infractions. Dans leur globalité, 24 % des atteintes aux biens ont été élucidées contre 20,6 % en 2019, ce chiffre est porté à près de 68 % contre 65 % l'année précédente pour les atteintes aux personnes.

Certains faits font l'objet de taux d'élucidation particulièrement important 77 % des coups et blessures volontaires sont résolus, 54 % pour les homicides, 2/3 pour les violences sexuelles, et 1/3 pour les cambriolages.

Depuis le début de l'année 2021 ces progrès en matière d'élucidation se maintiennent.

La persistance d'un fort sentiment d'insécurité est notamment liée à ce haut niveau de délinquance mais aussi au volume important des faits les plus graves et les plus marquants pour l'opinion publique que sont principalement les homicides et les vols à main armée.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce niveau de violence, bien que le taux d'élucidation soit important: Un taux de chômage d'environ 25% et un taux de chômage très élevé chez les moins de 25 ans. Des secteurs insalubres avec de larges zones d'habitat précaire propices à tous les trafics. De très nombreuses familles mono parentales, avec des mères très jeunes voire mineures éprouvant des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Un échec scolaire et une déscolarisation importante. Un usage très important d'armes sans recours préalable à d'autres formes de violences physiques.

La délinquance routière progresse également. Sur l'année 2020, 49 tués ont été dénombrés, c'est deux de plus qu'en 2019 et seize de plus qu'en 2018. Tous les indicateurs de l'accidentalité sont à la hausse en 2020. Les usagers vulnérables , piétons et vélos, représenteraient 61 % des tués.

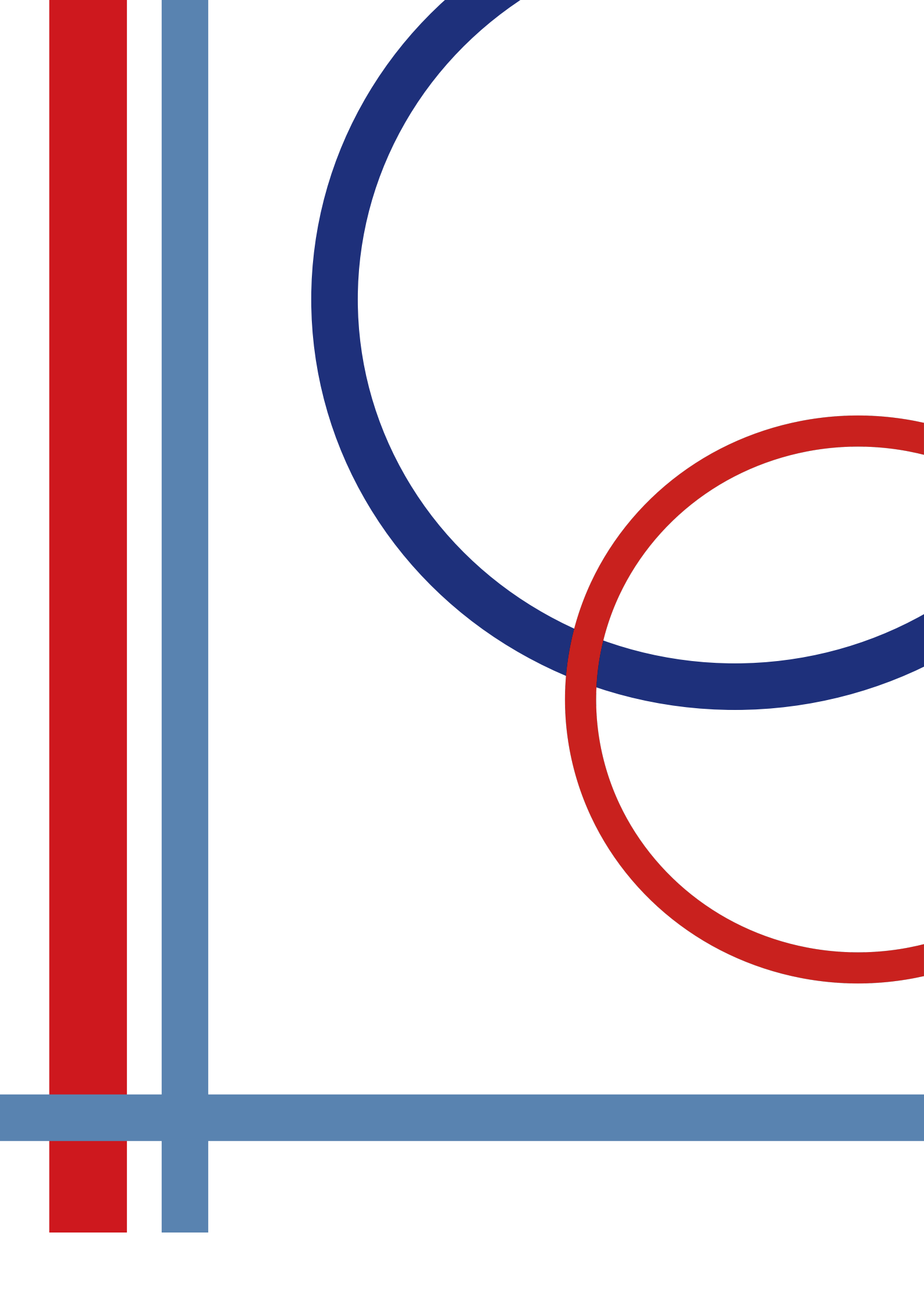
Un relâchement notable est constaté dans le comportement des guadeloupéens, en dépit de l'activité intensive en matière de prévention ou de contrôles des forces de l'ordre.

Sur l'année 2020, les infractions liées à la conduite sous l'emprise d'un état alcoolique ont été multipliées par cinq, celles sous l'emprise de produits stupéfiants par vingt, celles associant les deux produits par seize. Les infractions liées à la conduite sans permis ont été triplé

La Guadeloupe est confrontée à un phénomène de bandes organisées, structurées sur le modèle des gangs américains, et à un niveau de délinquance juvénile important. Il convient de porter la prévention de la délinquance chez les jeunes au coeur de ce plan (Axe 1) .

La prévention et la lutte contre les violences faites aux femmes et la lutte contre les dérives sectaires sera l'axe 2 de ce plan.

L'axe 3 du plan s'efforcera de renforcer et de dynamiser les dispositifs partenariaux (CLSPD, CISP) afin d'impliquer les collectivités locales dans la prévention de la délinquance



II. PLAN D'ACTION PLURIANNUEL 2021-2024

Axe 1 La délinquance des jeunes

Objectifs et publics visés

- Identifier plus précocement les facteurs de risques des jeunes, notamment chez les plus jeunes avant l'âge de 12 ans, ainsi que ceux qui sont dans une situation apparente de délaissement ou d'absentéisme scolaire problématique.
- Agir spécifiquement sur les jeunes en récidive, en ciblant particulièrement les risques de décrochage scolaire ainsi que les jeunes connus pour des comportements et un entourage problématique, et en grande difficultés d'insertion.
- Lutter contre les trafics de stupéfiants, les bandes et structures criminelles.
- Prévention de la délinquance par des actions de sensibilisation, d'éducation, d'accompagnement complétant des actions déployées en milieu scolaire, des activités culturelles et de loisirs.
- Impliquer et aider les parents et la famille.
- Lutter contre les addictions (alcool, drogue).

Mesures de la stratégie nationale retenues par le plan départemental de la Guadeloupe

Mesure 1.1 : S'appuyer sur les échanges d'informations au sein des groupes thématiques des conseils locaux ou intercommunaux de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD/CISPD) et des conseils pour les droits et devoirs des familles (CDDF)

Mesure 1.2 : Avoir recours aux professionnels les plus en contact avec les jeunes et les familles en particulier les éducateurs spécialisés dans les quartiers soutenus par la stratégie nationale de prévention de lutte contre la pauvreté

Mesure 4.1 : Expérimenter des actions de sensibilisation destinées à prévenir des formes de délinquance

Mesure 7.1 : Associer la famille aux actions de prévention de la délinquance en direction d'un jeune, et expérimenter cette association lorsqu'il s'agit d'un jeune majeur

Mesure 7.2 : S'appuyer sur le CDDF et l'autorité bienveillante du maire pour aider les familles démunies, les orienter vers un dispositif local de soutien ou une structure dédiée ou leur proposer une mesure d'accompagnement parental.

Mesures 11 Utiliser la mesure pénale comme vecteur d'insertion en développant le travail d'intérêt général

Mesures 12-2 : Prendre en charge les auteurs à risque violents, condamnés multi réitérants ou multirécidivistes par des structures judiciaires ou médico-sociales

Mesure 7.2 : S'appuyer sur le CDDF et l'autorité bienveillante du maire pour aider les familles démunies, les orienter vers un dispositif local de soutien ou une structure dédiée ou leur proposer une mesure d'accompagnement parental.

Mesures 11 Utiliser la mesure pénale comme vecteur d'insertion en développant le travail d'intérêt général

Mesures 12-2 : Prendre en charge les auteurs à risque violents, condamnés multi réitérants ou multirécidivistes par des structures judiciaires ou médico-sociales

Actions à mener localement

Actions	Objectifs	Pilotage
Renforcer la lutte contre le décrochage scolaire en mobilisant les dispositifs de rattachage et d'accompagnement individuel	Eviter l'entrée dans la délinquance des jeunes en difficulté scolaire	Convention Départementale Education Nationale/Justice/Gendarmerie /Police
Développer le soutien scolaire et lutter contre l'illétrisme	Eviter l'entrée dans la délinquance des jeunes en difficulté scolaire	Convention Départementale Education Nationale/Justice/Gendarmerie /Police
S'appuyer sur les centres de loisirs pour établir une relation de confiance entre les jeunes et forces de l'ordre	Renforcer la confiance entre les jeunes et les forces de l'ordre et contribuer à lutter contre le séparatisme	Convention Départementale Education Nationale/Justice/Gendarmerie /Police
Développer les dispositifs civiques et professionnels et développer le service national universel	Favoriser l'insertion sociale, professionnelle et l'esprit d'engagement des jeunes	Convention Départementale Education Nationale/Justice/Gendarmerie /Police
Développer la prévention spécialisée y compris la nuit dans les quartiers les plus défavorisés	Prévenir les actes de délinquance dans les quartiers sensibles par la présence d'éducateurs de rue	CLSPD/Conseil départemental
Développer les actions de prévention en milieu scolaire	Prévenir les actes de délinquance	Convention Départementale Education Nationale/Justice/Gendarmerie /Police
Organisation des assises départementales de la délinquance	Prévenir et lutte contre la délinquance	Préfecture/Procureur de la République/ Conseil Départemental

Appréhender le phénomène des bandes	Maintenir le niveau de réponse judiciaire contre les auteurs d'infractions commises en bandes	CLIR Bandes
Analyser les phénomènes des bandes	Améliorer l'analyse des faits commis et des mécanismes Cartographie des bandes et groupes informels Monographie des bandes constituées	CLIR Bandes
Lutter contre les trafics de stupéfiants et la circulation des armes (GLTD « lutte contre la circulation des armes à feu » au parquet de Pointe à Pitre)	Améliorer la présence des forces de sécurité et des contrôles dans les zones de revente des stupéfiants, et lutter contre la circulation des armes	GLTD
Relancer les CDDF (conseils pour les droits et devoirs des familles)	Aider les familles les plus démunies et les familles monoparentales Aider à la parentalité Rappel des attributs de l'autorité parentale	CDDF
Développer les dispositifs pour la prise en charge des addictions	Prévenir les actes de délinquance commis sous l'emprise d'alcool ou de stupéfiants. Soutenir dans le cadre des financements disponibles de nouveaux dispositifs et de nouvelles actions en lien avec la prise en charge des addictions	MILDECA
Utiliser le travail d'intérêt général et le travail non rémunéré comme vecteur d'insertion	Prévenir la récidive Impliquer la société civile dans la justice pénale et contribuer à l'insertion sociale, voire socio-professionnelle du jeune	Référent territorial de l'agence nationale du TIG PJJ SPIP

Axe 2 Les personnes vulnérables

Objectifs et publics visés

- Lutte contre les violences faites aux femmes (violences conjugales et violences sexuelles)
- Lutte contre les dérives sectaires
- Renforcer la prévention des violences et améliorer l'accompagnement des victimes

Mesures de la stratégie nationale retenues par le plan départemental de la Guadeloupe

Mesure 15.3 : Sensibiliser le public par des opérations d'information de proximité reposant sur des dépliants, des plaquettes, des flyers, des affichettes mis à disposition dans les lieux d'accueil, les services publics, les mairies, les cabinets médicaux.

Mesure 18.1 : Faciliter le dépôt de plainte en garantissant aux victimes une audition systématique dans un espace dédié (dans les services de police et de gendarmerie, dans les structures hospitalières), pour mettre en confiance et respecter la confidentialité, en diffusant une information simple et accessible.

Mesure 18.3 : Consolider les dispositifs de prévention et de protection à destination des femmes

Mesure 18.4 : Soutenir l'accompagnement social qui vient en complément des outils de sécurisation et de protection : téléphone grave danger, dispositif anti- rapprochement, applications mobiles complémentaires à l'appel aux services de secours

Mesure 20 : Doter chaque département d'au moins deux intervenants sociaux dans les commissariats et les unités de gendarmerie (en les pérennisant)

Actions à mener localement

Actions	Objectifs	Pilotage
Continuer à améliorer l'accueil et la prise en charge des personnes vulnérables victimes de violences au sein des commissariats et des unités de gendarmerie	Former les personnels, Pérenniser les intervenants sociaux	Comité local d'aide aux victimes de violences conjugales
Renforcer le recours aux dispositifs d'urgence et d'alerte (téléphones grave danger, bracelet anti rapprochement)	Protéger les femmes du risque de renouvellement d'actes de violence de leur conjoint violent	Comité local d'aide aux victimes de violences conjugales
Actions de sensibilisation aux violences conjugales, sexistes et sexuelles	Recenser les actions déjà mises en place Sensibiliser les plus jeunes	Comité local d'aide aux victimes de violences conjugales
Développer les capacités d'accueil d'urgence des femmes victimes de violence	Assurer leur sécurité au regard du contexte insulaire et d'un isolement géographique.	Comité local d'aide aux victimes de violences conjugales
Lutter contre les dérives sectaires dans le cadre de la CLIR	Suivi des mouvements sectaires et lutte contre les dérives sectaires	CLIR Dérives sectaires
Améliorer la prise en charge des personnes victimes de mouvements sectaires	Protéger les personnes et leur permettre de sortir de l'emprise des mouvements sectaires	CLIR Dérives sectaires

Axe 3 La population et la Gouvernance

Objectifs et publics visés

- Rapprocher la population et les forces de sécurité de l'État.
- Mieux informer la population sur les actions de prévention.
- Impliquer les élus locaux dans la prévention de la délinquance et l'accompagnement de la délinquance juvénile à travers les CLSPD et CISPD
- Développer et stimuler le travail des CLSPD et CISPD.
- Lutter contre l'insécurité routière

Mesures de la stratégie nationale retenues par le plan départemental de la Guadeloupe

Mesure 24.1 : Multiplier les actions de contact au profit de la population

Mesure 24.2 : Faire connaître les opérations institutionnelles existantes au profit de la population : opération tranquillité vacances, opérations tranquillité senior, participation citoyenne

Mesure 32 : Conforter le maire dans le pilotage de la politique de prévention de la délinquance

Mesure 32.1 Activer les dispositifs opérationnels de prévention de la délinquance (groupes de travail thématiques des CLPD, CDDF)

Mesures 35 Conforter le rôle des coordonnateurs de CLSPD/CISPD

Actions à mener localement

Actions	Objectifs	Pilotage
Renforcer et stimuler les dispositifs partenariats locaux (CLSPD, CISPD)	Améliorer la remontée d'information du terrain et établir des diagnostics locaux, apporter des réponses adaptées, effectuer un suivi régulier	CLSPD/CISPD
Renforcer le rôle des coordinateurs au sein des CLSPD/ CISPD	Faire fonctionner les instances partenariales locales en matière de sécurité et de prévention de la délinquance	CLSPD/CISPD
Mieux informer les citoyens sur les actions de la sécurité intérieure	Connaitre les forces de sécurité intérieure Multiplier les actions de contact au profit de la population Rapprocher la population et les forces de sécurité de l'État et lutter contre le séparatisme et le communautarisme	CLSPD/CISPD
Impliquer les communes dans la prévention et l'accompagnement de la délinquance	Rappeler le pouvoir du maire en matière de prévention de la délinquance Procédure des rappel à l'ordre par le maire.	CLSPD/CISPD
Communication sur les bilans des accidents et les décès d'une part, des contrôles et des suspensions de permis de conduire d'autre part	Prévenir les accidents et les comportements à risque	Plan départemental de la sécurité routière
Sensibilisation des piétons et des conducteurs de deux roues	Prévention en matière de sécurité routière	Plan départemental de la sécurité routière

Actions à mener localement

Travail d'intérêt général autour de la sécurité routière	Prévenir les comportements à risques	Plan départemental de la sécurité routière
Développer les dispositifs pour la prise en charge des addictions	Prévenir les comportements à risques	MILDECA

ILS S'ENGAGENT POUR LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE EN GUADELOUPE

Monsieur Alexandre ROCHATTE

Préfet de la région Guadeloupe,
Préfet de la Guadeloupe,
Président du Conseil départemental de prévention de la
délinquance et de la radicalisation et de lutte contre la
drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux
femmes

Monsieur Guy LOSBAR

Président du Conseil départemental
Vice-président du Conseil départemental de
prévention de la délinquance et de la
radicalisation et de lutte contre la drogue,
les dérives sectaires et les violences faites
aux femmes

Monsieur Patrick DESJARDINS

Procureur de la République près le tribunal
judiciaire de Pointe-à-Pitre
Vice-président du Conseil départemental de
prévention de la délinquance et de la
radicalisation et de lutte contre la drogue, les
dérives sectaires et les violences faites aux
femmes

Fait à Basse-Terre, **Basse-Terre**

le **22 février 2022**

